



Agenda 2030: mettre en œuvre les objectifs de l'ONU en partenariat

Le Conseil fédéral a adopté le rapport national de la Suisse pour 2018 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. economiesuisse salue globalement ce rapport. L'analyse montre que la Suisse connaît et met en œuvre, dans de nombreux domaines et depuis des années, les idées fondamentales de l'Agenda 2030 de l'ONU sur le développement durable. On pense à la collaboration constructive entre les entreprises, l'État et la société civile. Il importe de les développer pour créer de la valeur en faveur de la société et des entreprises. Cela suppose que l'Agenda 2030 soit compris comme un cadre de référence universel et non comme un programme de réglementation. Pour ce faire, il faut ancrer les objectifs de développement durable (ODD) dans la politique. Ils seront ainsi inclus dans les processus politiques ordinaires et on évitera des activités menées parallèlement par différentes instances.

L'Agenda pour le développement durable de l'ONU (Agenda 2030) a permis d'esquisser un cadre commun pour les partenariats entre tous les acteurs. Le rapport national publié par le Conseil fédéral met en évidence que la Suisse est sur la bonne voie à cet égard. Des entreprises coopèrent déjà avec l'État ou avec la société civile dans de nombreux domaines et ont ainsi établi des solutions qui sont érigées en modèle; c'est le cas notamment du système de formation dual, du partenariat social ou du système de prévoyance vieillesse suisse – lequel se caractérise par un financement stable en comparaison avec d'autres. La Suisse n'a pas à craindre les comparaisons internationales et se positionne à la pointe dans des domaines importants comme la protection de l'environnement, la

cohésion sociale, la qualité de vie et une activité économique durable.

Ancrage insuffisant des ODD dans la politique

S'il est vrai que de nombreuses entreprises intègrent les ODD dans leur stratégie et dans leurs rapports, cette incitation positive fait défaut dans les milieux politiques suisses. Ce faisant, la Suisse manque des opportunités. Ce qui est nécessaire c'est un ancrage institutionnel clair et non une multitude d'activités menées en parallèles par différentes instances. Il est également important d'intégrer la mise en œuvre des ODD dans les processus politiques ordinaires. À défaut, la Suisse n'exploiterait pas le potentiel et gaspillerait des ressources dans des processus parallèles. Au lieu d'instaurer une planification parallèle du développement durable, il vaudrait mieux intégrer les ODD dans les objectifs de législature. Cela permet de les considérer comme un cadre de référence mondial et non comme un carcan réglementaire.

Mondialisation et accès au marché

En lien avec le huitième objectif de développement durable, qui vise un travail décent et la croissance économique, il apparaît clairement que la croissance économique et le développement durable ne sont pas antinomiques. En effet, les ODD sont aussi dans l'intérêt des milieux économiques, car quand la pauvreté recule et que la sécurité juridique augmente, les marchés se développent. Cela favorise la prospérité, la paix et le commerce grâce aux investissements. Par son engagement dans le cadre d'institutions internationales comme l'OMC, l'OCDE, la Banque mondiale et le FMI, la Suisse contribue au 8e ODD en défendant une amélioration de l'accès au marché pour les pays en développement. En outre, les milieux économiques suisses combattent fermement les tendances protectionnistes.

Les entreprises assument leurs responsabilités

Le nombre d'entreprises suisses qui intègrent les ODD dans leur stratégie et donc dans leur cœur de métier augmente continuellement. Cela dit, il importe de mieux faire connaître l'Agenda 2030 dans les milieux économiques, de montrer les opportunités très diverses qu'il renferme pour les entreprises et d'encourager l'établissement de rapports sur les mesures prises par les entreprises. Economiesuisse soutient activement ces activités de sensibilisation et de mise en œuvre.

Intensifier les coopérations

Enfin, il importe de noter que la frontière entre surréglementation et renforcement de la responsabilité des entreprises est très mince. Les deux partenaires doivent agir: l'État doit accorder aux entreprises une liberté maximale pour la mise en œuvre et les entreprises doivent assumer leurs responsabilités. Ce qu'il faut ce sont des stratégies et des mesures et non des querelles juridiques. En effet, sans participation du secteur privé et sans solutions entrepreneuriales, il sera impossible de relever les défis globaux.